

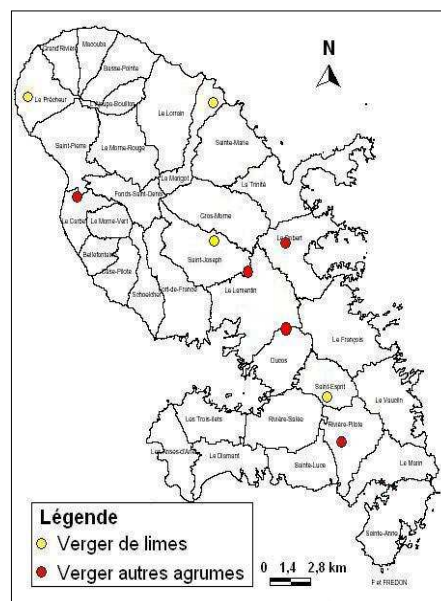
AGRUMES

Le réseau de surveillance est composé de neuf parcelles observées deux fois par mois et réparties sur l'île. Quatre sont plantées en limettiers de Tahiti et cinq avec d'autres espèces d'agrumes (limequats, mandariniers, orangers, pamplemousses et pomelos).

Au mois de décembre, un site n'a pas pu être visité et un autre n'a pu l'être qu'une fois.

Stades :

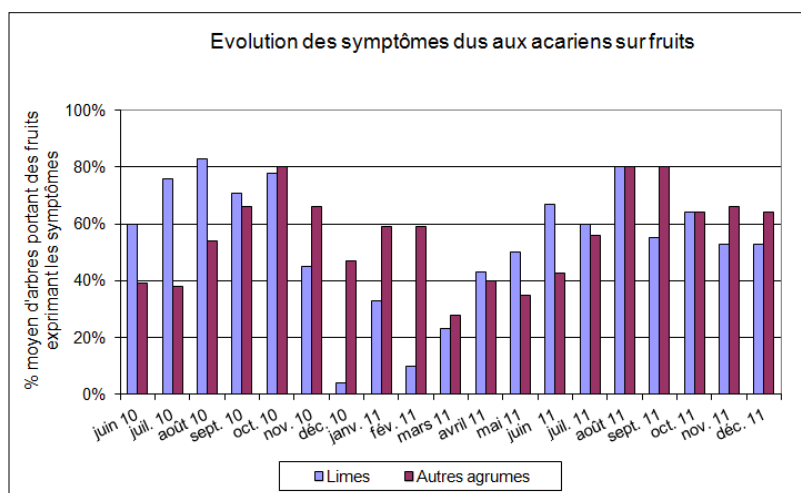
On observe principalement des fruits à maturité, même si de jeunes pousses et des fruits en cours de grossissement sont visibles.



Acariens sur fruits : tarsonèmes (*Polyphagotarsonemus latus*) et phytoptes (*Phyllocoptura oleivora*)

Le pourcentage d'arbres portant des fruits avec symptômes est stable.

Sur la période juin-décembre, le pourcentage moyen d'arbres portant des fruits marqués par les acariens a globalement été le même en 2010 et en 2011. Cependant, en 2011, les fruits touchés l'ont été plus fortement ; de nombreux fruits ont été dépréciés.

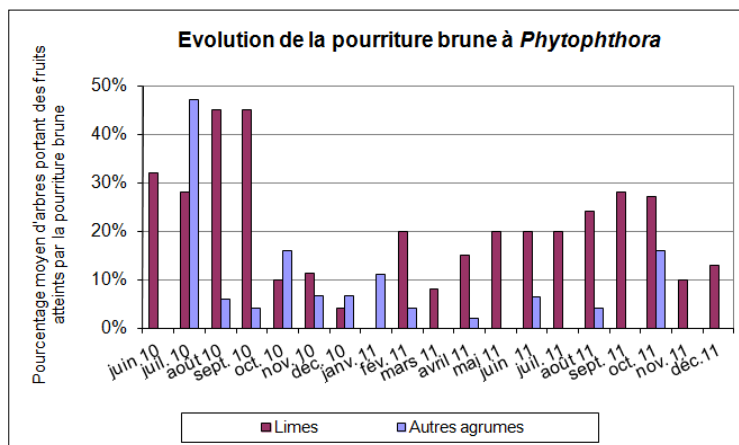


Deux observations des fruits à la loupe ont été faites sur le site de limettiers du Saint-Esprit : comme en novembre, aucun acarien n'a été observé. Cela illustre bien l'important décalage entre le moment où les dégâts sont faits et le moment où ils

sont observés. Tout traitement tardif contre ces acariens est inutile. En 2011, les limes auront été plus touchées.

Pourriture brune à *Phytophthora*

Le nombre de limettiers portant des fruits touchés par la maladie a légèrement augmenté. Cependant, la période la plus défavorable (températures élevées et précipitations fréquentes) est maintenant passée. En 2011, globalement, il y a eu moins d'attaque surtout jusqu'au mois de septembre.

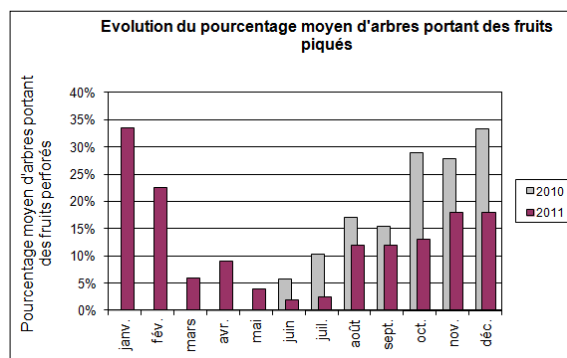


Papillons piqueurs de fruits (*Eudocima materna* et *Gonodonta spp.*)

Le pourcentage moyen d'arbres attaqués est stable et reste bien en deçà de celui de 2010. Cette moyenne cache toutefois une forte disparité entre les sites : deux sur cinq sont concernés.

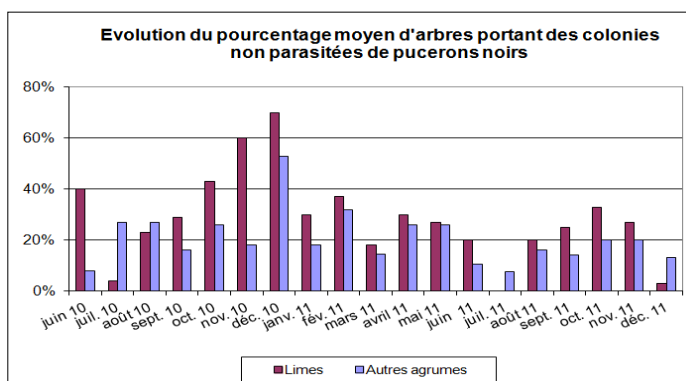
Rappel : Les limes ne sont pas concernées par ces ravageurs.

N.B : La surveillance a débuté en juin 2010.



Puceron noir des agrumes (*Toxoptera citricida*)

Au mois de décembre, les populations de pucerons noirs ont diminué.



La fluctuation des populations de pucerons est liée à la présence de jeunes rameaux. Il convient donc, de maintenir la population d'auxiliaires naturels dans les parcelles pendant la période creuse (celle présentant une diminution de pucerons), par différents moyens tels des aménagements de parcelles (bandes enherbées, bandes fleuries, haies etc.)

Autres organismes nuisibles

L'aleurode noir des agrumes *Aleurocanthus woglumi*, observée pour la première fois en septembre 2011 (voir BSV n°19) , l'a été une nouvelle fois sur une autre parcelle du réseau. On n'a pas recensé de dégâts dus à cette aleurode en Martinique.

Plusieurs autres organismes nuisibles (ou leurs dégâts) ont été observés : aleurodes sauf *Aleurocanthus woglumi*, cochenilles (dont *Unaspis citri*, *Fiorinia proboscidea*, *Icerya sp.* et cochenilles diaspines), fourmis, greasy spot et mineuses des agrumes (*Phyllocnistis citrella*). Généralement, ces organismes ne sont pas à l'origine de pertes de rendement conséquentes et leur présence ne nécessite pas d'intervention.

MELON

Neuf parcelles de melon plantées entre début octobre et mi-décembre ont été observés à plusieurs reprises au mois de décembre. Ces parcelles sont situées à Sainte Anne.

Aleurodes

Des aleurodes sont présentes sur huit des parcelles observées. Les populations ont régulièrement augmenté jusqu'à la mi-décembre, jusqu'à pulluler. Après intervention, les individus sont restés nombreux : en moyenne, une trentaine d'individus par feuille. La parcelle qui n'a pas connu d'augmentation du nombre d'aleurodes a des pratiques différentes des huit autres (rotation plus fréquentes, parcelles petites à moyenne, cultures diversifiées).

Pyrales des cucurbitacées (*Diaphania hyalinata*)

Au cours du mois de décembre des pyrales des cucurbitacées ont été observées sur huit des neuf parcelles observées, à raison d'une pyrale par rameau en moyenne.

Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

En décembre, le mildiou était présent sur sept des parcelles observées. Cette maladie touche presque exclusivement les feuilles mais en cas de forte attaque, la totalité du feuillage peut être nécrosé et se dessécher.

Elle peut progresser à la faveur de l'irrigation par aspersion et même de la rosée, si celle-ci se prolonge suffisamment le matin.

Thrips

Un à trois thrips étaient présents dans les bourgeons de huit parcelles. Cependant, ils étaient absents sur les jeunes fruits.

Autres organismes nuisibles:

D'autres organismes nuisibles ont été observés de façon moins généralisée :

- quelques foyers de pucerons sur deux parcelles ;
- quelques chenilles noctuelles terricoles sur trois parcelles ;
- la majorité des plants d'une parcelle ont été détruits par le flétrissement bactérien (*Ralstonia*)

CONCOMBRE – OBSERVATIONS PONCTUELLES

Trois parcelles de concombre ont été observées mi-décembre.

Tableau récapitulatif des observations :

	François	Case Pilote	Sainte Anne
Date	01 déc.	13 déc.	14 déc.
Stade phénologique	Début floraison	Nouaison	Fructification
Mouches mineuses serpentes (<i>Liriomyza spp.</i>)	12 % des rameaux avec au moins une feuille attaquée ; 2 à 3 mines par feuille	56 % des rameaux avec au moins une feuille attaquée ; 2 à 5 mines par feuille	20 % des rameaux avec au moins une feuille attaquée ; Nombre de mines par feuille non renseigné
Pyrale des cucurbitacées (<i>Diaphania hyalinata</i>)	0	0	52 % des bourgeons occupés
Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>).	80 % des plants atteints	100 % des plants atteints	40 % des plants atteints
Autres organismes nuisibles	/	Pucerons	Thrips, aleurodes, pucerons

Les trois parcelles étaient atteintes par le mildiou. En cas de forte attaque, cette maladie peut toucher la totalité du feuillage. Elle est favorisée par les pluies mais elle peut progresser à la faveur de la rosée et de l'irrigation par aspersion.

Sur les trois parcelles, les feuilles portaient également des mines serpentes dues aux larves de mouches du genre *Liriomyza*. L'infestation est considérée comme peu préjudiciable s'il y a moins de trois mines par feuille.

CHOU POMME – OBSERVATIONS PONCTUELLES

Trois parcelles de choux pommés ont été observés au mois de décembre.

Seuls des dégâts d'escargots ont été observés sur la parcelle du François. Par contre, les parcelles situées au Morne Rouge et à Saint Pierre présentaient deux problèmes phytosanitaires importants :

- respectivement 84 % et 68 % des pommes présentaient des dégâts de teigne des crucifères (*Plutella xylostella*)
- plusieurs choux étaient atteints par de graves pourritures débutant au niveau des nervures des feuilles. Elles sont provoquées par une bactérie du groupe *Erwinia*. Il n'existe pas de traitement phytosanitaire pour lutter contre cette bactériose.

PIMENTS/POIVRON – OBSERVATIONS PONCTUELLES

Quatre parcelles de piments ou poivrons ont été observées en décembre.

Tableau récapitulatif des observations :

% de plants atteints par :	Case Pilote	Case Pilote	Morne Rouge	Morne Rouge
	Piment végétarien	Poivron	Poivron (sous abri)	Piment végétarien
	Fructification	Fructification	Début floraison	Plants
	13 déc.	13 déc.	13 déc.	22 déc.
Anthraxose sur fruits (<i>Colletotrichum spp.</i>)	0	87 %	Absence de fruits	Absence de fruits
Virus	87 %	73 %	0	100 %
Pucerons (<i>Myzus persicae</i> , <i>Aphis gossypii</i>)	87 %	0	0	0
Dégâts d'acariens tarsonèmes (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	0	0	13 %	0
Autres organismes nuisibles	Cochenilles, aleurodes, oiseaux	/	Quelques aleurodes	Gale bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i>) Aleurodes

Des aleurodes ont été observés sur trois des parcelles. En cas de pullulation provoquant l'envahissement des feuilles par la fumagine, le développement de la plante peut être ralenti. Cependant, l'Aleurode des Solanacées (*Aleurotrachellus trachoides*) n'entraîne pas de désordre physiologique et ne transmet pas de virus.

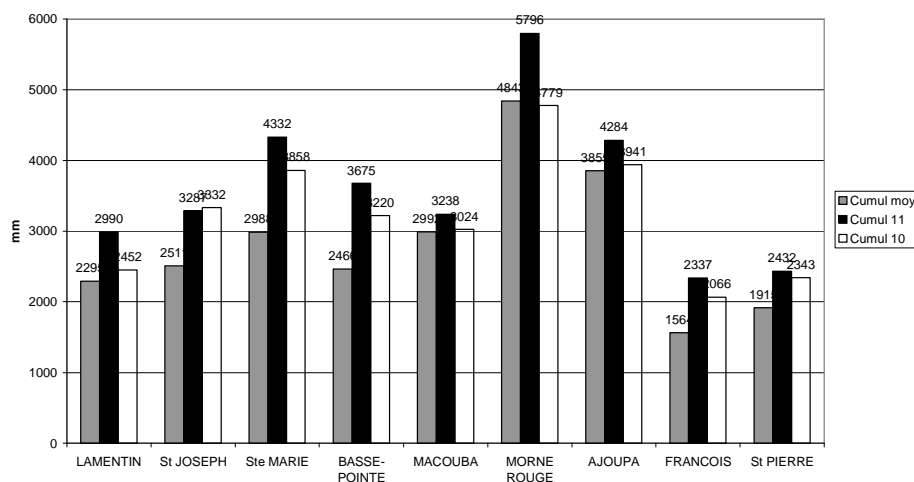
BANANE

BANANE EXPORT

Cercosporioses

SICA TG

Comparaison du cumul annuel de la pluviométrie
moyenne - 2010 - 2011

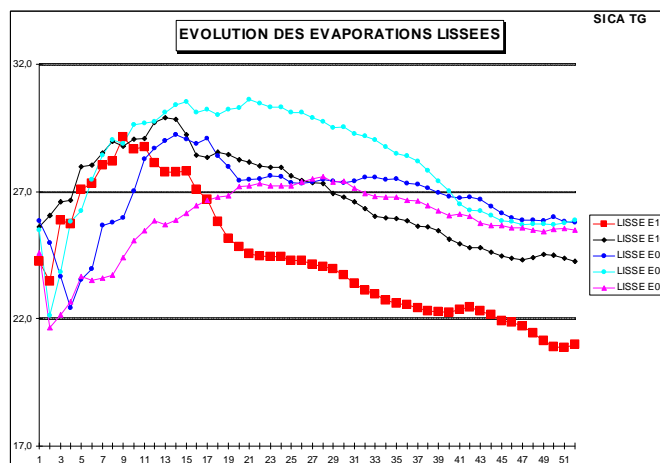


Le graphe ci-dessus montre les quantités de pluie relevées en 2011 comparées à la moyenne annuelle. L'année 2011 a connu une pluviométrie supérieure à la moyenne et à celle de l'année précédente.

Le graphe ci-dessous montre les niveaux d'évaporations PICHE relevés sous AMPS.

En dessous de 22 mm d'évaporation PICHE, les cercosporioses sont dans leur idéal météorologique.

Le mois de décembre ne déroge pas à la règle qui s'est appliquée quasiment toute l'année : il présente un taux d'humidité important favorable au développement des cercosporioses.



Tous les bananiers demeurent des réservoirs de spores qui se disséminent par le vent et la pluie.

Il convient donc de garder les principes de base pour limiter l'inoculum soit :

- l'élimination des feuilles nécrosées pour limiter l'auto-contamination de la parcelle ;
- l'élimination des bananiers non productifs (ravines, jachères, bord de parcelles..) qui constituent des relais pour la contamination des parcelles avoisinantes.

L'année 2011 a été dans l'ensemble plus humide que les quatre années précédentes, notamment les 3 derniers trimestres.

BANANE PLANTAIN

Charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*)

Le réseau de suivi de piégeage du charançon du bananier est composé de 4 parcelles situées sur les communes du Gros Morne, de Rivière Salée, du Lorrain et de Saint Pierre. Les pièges du site du Gros Morne n'ont pas été relevés en décembre.

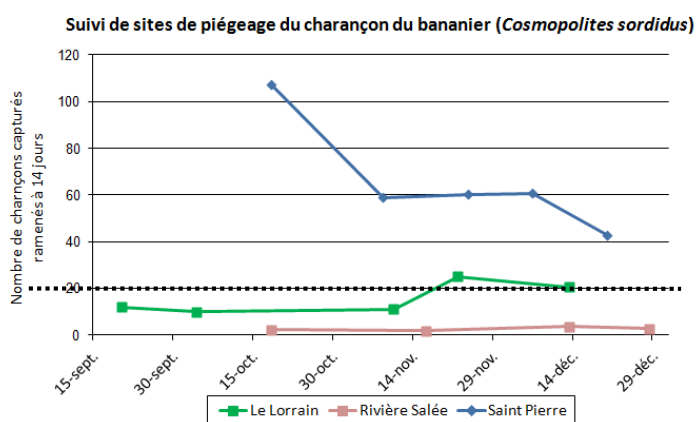


La surveillance d'une parcelle par piégeage ne permet pas de suivre l'évolution de la population dans une parcelle, mais seulement de se faire une idée de l'activité des charançons.

En effet, les pièges ne capturent que les individus qui se déplacent, à la recherche d'une source de nourriture. Ceux qui sont sur une souche de bananier peuvent y rester longtemps. D'autre part, l'activité des charançons varie sous l'influence des conditions climatiques : par exemple, peu de charançons se déplacent en saison sèche.

Au mois de décembre, le nombre de charançons capturés a diminué sur l'ensemble des sites. Cela semble indiquer une diminution de l'activité des charançons.

En pointillé, le seuil empirique de 20 charançons par piège et par quinzaine. →

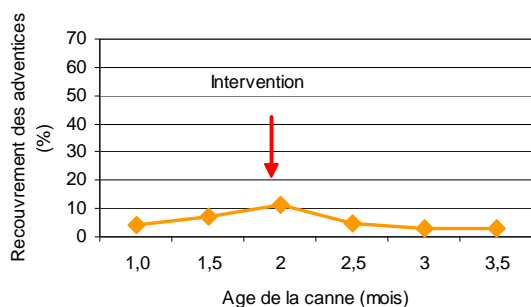


ANANAS

Deux parcelles plantées en MD2, l'une située à Basse Pointe, l'autre à Ajoupa-Bouillon, sont suivies mensuellement pour le Wilt et le *Phytophthora*. Les parcelles ont environ sept mois.

La situation n'a pas évolué entre les mois de novembre et décembre : aucun plant ne présente de symptômes de Wilt et moins de 10% des plants sont atteints par la pourriture à *Phytophthora*.

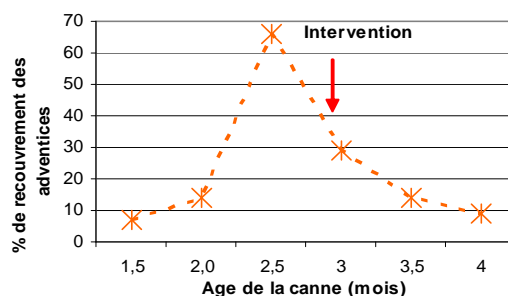
Basse-Pointe :



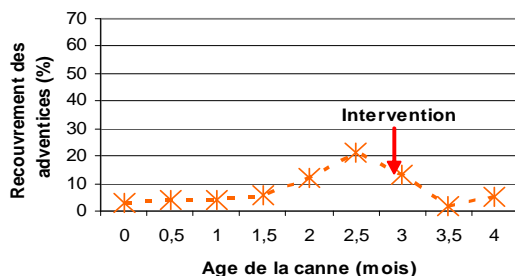
La parcelle plantée il y a 3 mois ½ présente un faible taux de recouvrement des adventices (3%).

Sainte-Luce

Les cannes de la parcelle suivie ont 4 mois. Le pourcentage de recouvrement des adventices est de 9%. *Rottboellia cochinchinensis* (Herbe à riz) et *Echinochloa colona* (Petite herbe à riz) sont majoritaires.



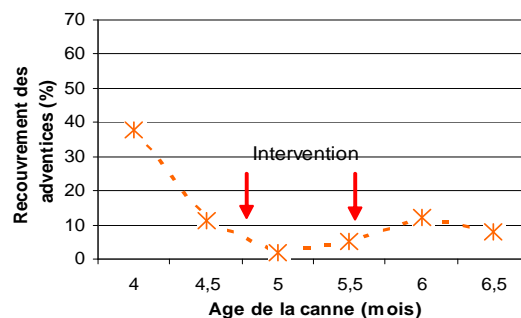
Sainte-Marie



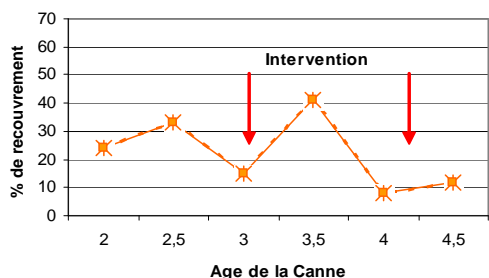
La parcelle plantée le 26 août a 4 mois. Le recouvrement des adventices s'élève à 5% ce qui est faible.

Saint-Pierre

Les cannes de la parcelle suivie ont 6 mois ½. Le taux de recouvrement des adventices est faible, 8%. On note la présence en majorité de *Cleome aculeata*, peu préoccupante et *Cynodon dactylon*.



Lamentin



La parcelle est âgée de 4,5. Le taux de recouvrement des adventices est moyen 12%. On trouve en majorité la Petite Herbe à Riz (*Echinochloa colona*) et l'herbe à riz (*Rottboellia cochinchinensis*)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises et invite les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018. »

Ce bulletin est établi grâce à la collaboration de la **SICATG**, du **CTCS**, de la **SCA Ananas Martinique**, de la **Chambre d'Agriculture, d'agriculteurs volontaires**, du **Conseil Général/SECI** et de **Caraïbes melonniers**.

Les rédacteurs : SICA TG – FREDON – Chambre d'Agriculture – CTCS

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture – DAAF/SALIM – FREDON – CIRAD

Crédit photos : FREDON – CIRAD – SICA TG – BANAMART